

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 24 MARS 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le lundi, 24 mars 2025 à 18h30, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Mesdames Jo-Annie Castilloux, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais
Messieurs François Beaudin, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, Monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

RENONCIATION À L’AVIS DE CONVOCATION

Considérant l’article 157 du Code municipal qui permet de renoncer à l’avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent : Il est, par conséquent, résolu unanimement de renoncer à l’avis de convocation et de prendre en considération le sujet suivant :

- Soumission – jeux d’eau – playtec/playsplash
- Demande offre de service –Tetra Tech QI- Asphaltage
- Autorisation au directeur général – signature prolongation de contrat concession alimentaire – CPA la Souche

2025-03-073 1. SOUMISSION – JEUX D’EAU – PLAYTEC/PLAYSPASH

Il est proposé par Jo-Annie Castilloux, appuyé par Marc-Aurèle Blais et résolu que le conseil municipal :

1. Accepte la soumission de la compagnie 9386-3025 Québec Inc. Playtech/playsplash au montant de 120 216.00\$ + taxes.
2. Autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme à signer tous documents relatifs à la construction d’un jeu d’eau au parc Marguerite-Rose.
3. Autorise le versement initial de 41 465.51\$ taxes incluses équivalant à 30% du contrat.

Adopté à l’unanimité des conseillers

2025-03-074 2. DEMANDE TETRA TECH QI – OFFRE DE SERVICES - ASPHALTAGE

Il est proposé par Sylvie Blais, appuyé par François Beaudin et résolu que le conseil municipal demande à TETRA TECH QI, une offre de services pour des travaux d’asphaltage de la route Fitzgerald, Dea, une section de la route Clemville ainsi que le stationnement du CPE les p’tits coquillages.

Adopté à l’unanimité des conseillers

2025-03-075 3. AUTORISATION AU MAIRE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL – PROLONGATION DE CONTRAT – CONCESSION ALIMENTAIRE CPA LA SOUCHE

Il est proposé par Denis Langlois, appuyé par Marie-Eve Allain et résolu que le conseil municipal accorde une prolongation de contrat jusqu’au 15 avril 2026 à madame Dorice Morin pour l’exploitation de la concession alimentaire du CPA La Souche selon les conditions établies entre les parties et autorise le maire et le directeur général à signer l’entente.

Adopté à l’unanimité des conseillers

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n’a assisté à la présente séance.

2025-03-076 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé, Sylvie Blais propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 09.

 Henri Grenier, maire	 Yan Ritchie, greffier-trésorier
---	--